

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3161)

AMENDEMENT

N ° CL127

présenté par

Mme Brulebois et Mme Bureau-Bonnard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.